



MODIFICATION DE LA CIRCULATION PIETONNE SUR LE TROTTOIR CÔTÉ EST DU PONT DE NOGENT.

En raison de travaux d'élargissement du virage vers le tunnel de l'A86, au niveau de la bretelle de sortie de l'A4, **le trottoir Est du pont de Nogent est fermé à la circulation piétonne depuis mi-décembre 2017 jusqu'à fin août 2018.**

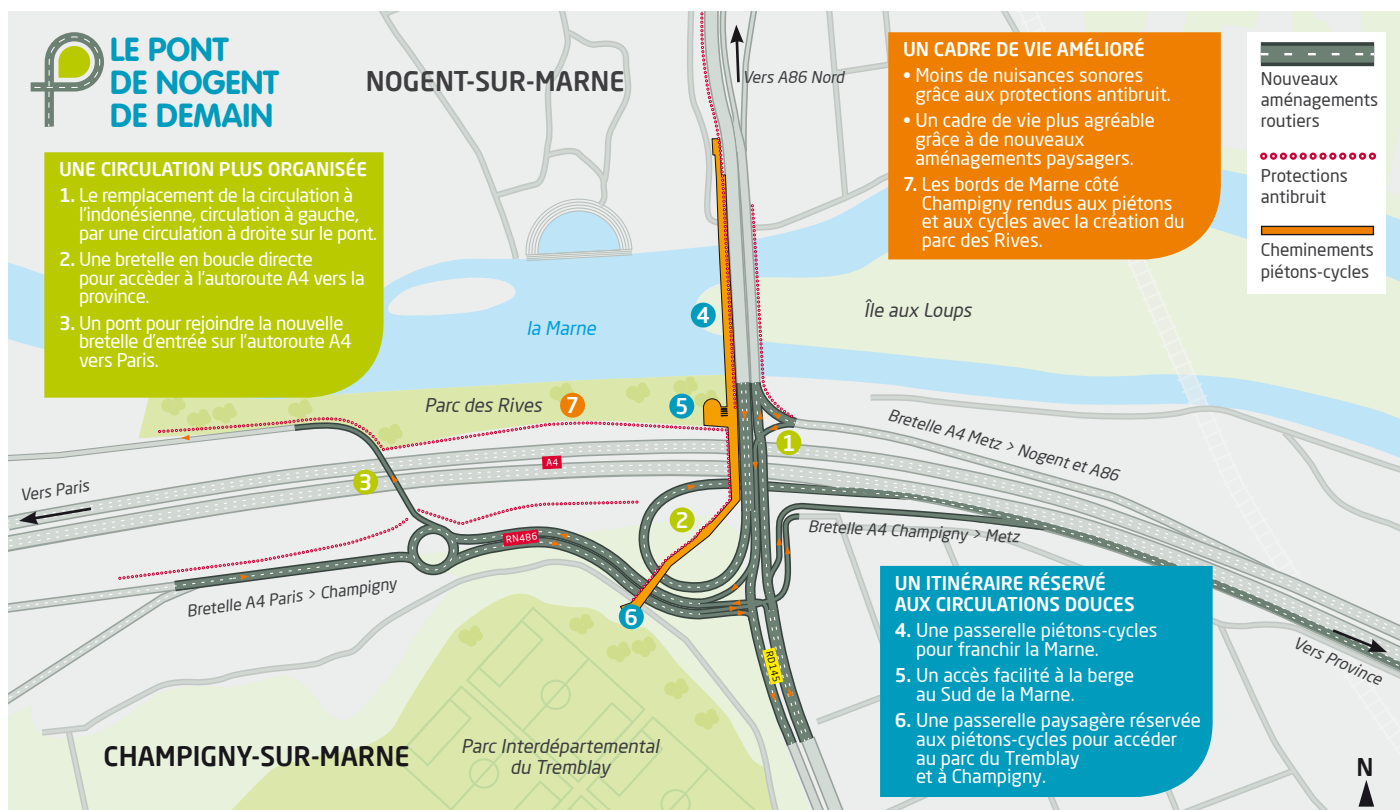
Le cheminement piétons se fait donc sur l'autre trottoir uniquement.

> **Depuis Champigny-sur-Marne :** emprunter le trottoir ouest du pont sur l'A4 et du pont sur la Marne.

> **Depuis Nogent-sur-Marne :** utiliser l'escalier situé au niveau de l'hôtel Adagio, passer sous le pont, puis emprunter l'escalier situé dans le virage de la rue de Nazaré, permettant de rejoindre la RN486.

La circulation sur la bretelle de sortie de l'autoroute A4 et sur le pont de Nogent ne sera pas perturbée par ces travaux.





Coût des travaux
48M€

L'aménagement du pont de Nogent est inscrit dans le contrat de plan État-Région (CPER) 2015/2020, réparti comme suit :

20,8 M€ État
20,8 M€ Région Île-de-France
6,4 M€ Département du Val-de-Marne

